

Questions- réponses masques buccaux

Comment est née l'idée ?

Des organisations de patients ont interpellé plusieurs fois la Fondation contre le Cancer pour savoir si elle allait fournir des masques buccaux à leurs membres. Cancerinfo a également reçu cette demande de la part des patients.

Pourquoi le projet début-il seulement maintenant ?

Nous avons choisi d'effectuer d'abord une étude de marché approfondie et ne pas décider trop rapidement. De plus, nous voulions être certains à 100% que les masques buccaux allaient être livrés. Cela signifie que nous disposons des masques au moment de lancer l'action et pouvons réagir rapidement avec un délai de livraison relativement court.

Que va faire la Fondation contre le Cancer avec le bénéfice de la vente ?

Le projet des masques buccaux n'est pas un projet de collecte de fonds mais une action solidaire. Sur les 8 masques achetés, 4 masques sont envoyés à l'acheteur et 4 autres sont distribués gratuitement à des personnes atteintes d'un cancer. Et ce jusqu'à épuisement des stocks.

Pourquoi ne pas avoir choisi un masque de type FFP2 ou FFP3 ?

Les masques FFP2 ou FFP3 sont des masques buccaux destinés aux professionnels de la santé. Si vous ne savez pas si ce type de masque vous convient, il est préférable de demander à votre médecin.

Quelle est la capacité de filtration du masque buccal ?

La capacité de filtration de notre masque buccal est de 86%. D'après les recommandations du gouvernement, il faut une capacité de filtration d'au moins 70% ; c'est d'ailleurs la capacité de filtration de la plupart des masques buccaux vendus sur le marché. Les masques FFP2 et FFP3 utilisés dans les hôpitaux ont une capacité de filtrante de 94%.

Quel type de masque buccal allons-nous recevoir ?

Nous avons opté pour un masque barrière de type communautaire avec des rubans plutôt qu'avec des élastiques. Le masque peut ainsi être adaptable à la morphologie de chacun.

Qu'est-ce qu'un masque communautaire ?

Un masque barrière de type communautaire est un couvre-visage, confectionné à partir de matière textile, tissée ou non, de façon à couvrir le nez et la bouche. Les matériaux utilisés ont prouvé leur fonction spécifique par des tests scientifiques.

Le masque buccal est-il composé de plusieurs couches ?

Notre masque buccal est composé de deux couches et est fait de polyester et de viscose. Il s'agit d'un choix conscient, car il garantit une capacité filtrante élevée et une très bonne perméabilité à l'air. Ce qui facilite la respiration à travers le masque.

Les masques en coton sont-ils meilleurs ?

Le coton absorbe l'humidité et les particules de salive. Par conséquent, il est préférable d'utiliser des fibres non naturelles.

Y a-t-il une valve sur le masque ?

Il n'y a pas de valve sur notre masque. Ceci n'est pas recommandé dans le document technique préparé par les autorités.

Y a-t-il un filtre dans le masque buccal ?

Il n'y a pas de filtre dans notre masque. Le tissu de notre masque buccal lui confère une capacité filtrante de 86%, de sorte qu'un filtre supplémentaire n'est pas nécessaire.

Où les masques ont-ils été fabriqués ?

Les masques buccaux ont été commandés auprès de Merchandise Essentials, une entreprise de Roeselare, en Flandre occidentale. Ils font fabriquer leurs masques en Pologne.

Votre masque buccal est-il un masque médical ?

Non, notre masque buccal n'est pas un masque médical, ni un masque chirurgical ni encore un équipement de protection individuelle (EPI). C'est un masque communautaire.

Pourquoi ne fournissez-vous pas de masques buccaux gratuits aux enfants atteints de cancer ?

Nous voulons faire très attention aux enfants atteints de cancer. Pour ne prendre aucun risque nous préférons que votre médecin vous recommande un masque adapté aux enfants très gravement malades.

À quelle température le masque buccal doit-il être lavé ?

Ce masque buccal résiste sans problème à une température de 95°C.

Vous pouvez également plonger le masque brièvement dans une casserole d'eau bouillante qui n'est utilisée que pour cette opération. Enfin, vous pouvez également simplement laisser le masque buccal de côté pendant trois jours.

Puis-je mettre le masque buccal dans la machine à laver ?

Nous ne recommandons pas de mettre le masque buccal dans la machine à laver ou dans le sèche-linge car des peluches se formeront du fait de la friction. Privilégiez le lavage à la main.

L'utilisation de détergent peut affecter les couleurs.

Où puis-je acheter un de vos masques ?

Nos masques buccaux sont en vente sur le webshop à l'adresse suivante : www.cancer.be/masque

Combien coûte un masque ?

Vous achetez 8 masques pour 30 € tous frais compris. Vous recevez 4 masques et les 4 autres masques seront offerts à des patients. La distribution sera assurée par la Fondation contre le Cancer via les comités Relais pour la Vie et les associations de patients.

Les masques sont-ils emballés individuellement ?

Nos masques buccaux ne sont pas emballés individuellement. L'emballage s'est déroulé dans les meilleures conditions en respectant les normes d'hygiène. De plus, les masques seront emballés depuis plus de 72 heures dans leur sachet. Ils peuvent donc en théorie servir directement, mais si vous préférez, vous pouvez bien évidemment les laver avant utilisation.

Est-il possible de n'acheter qu'un seul masque ?

Nous avons fait le choix de vendre les masques par 8, donc 4 pour l'acheteur et 4 pour un patient atteint de cancer. Si vous souhaitez recevoir plus de 4 masques chez vous, vous recevrez donc un nombre de masques multiple de 4.

Combien de temps cela prendra-t-il avant de recevoir mon masque buccal à la maison?

Nous nous engageons à envoyer les masques buccaux par la poste dans les trois jours qui suivent la commande et le paiement. Vous recevrez un email de confirmation lors de votre commande. Cet email contiendra un code de suivi de l'envoi. De cette façon, vous pouvez savoir quand il arrivera chez vous.

Puis-je commander une grande quantité de masques buccaux à la fois?

C'est bien sûr possible. Cependant, pour les commandes de plus de 100 pièces, nous vous demandons d'envoyer un e-mail à : masques@fondationcontrelecancer.be

Vais-je recevoir une attestation fiscale ?

Non, vous ne recevrez pas d'attestation fiscale. Ceci n'est délivré que pour un don et non pour un achat.

La Fondation contre le Cancer distribuera-t-elle un masque buccal gratuit à tous les patients atteints du cancer?

Nous aimerions beaucoup. Mais chaque année, 67 000 personnes sont touchées par le cancer en Belgique. Il n'est dès lors pas possible financièrement pour la Fondation contre le Cancer de fournir un masque buccal à tous les patients. Mais avec cette action, nous espérons pouvoir en distribuer le plus possible : plus il y aura de ventes, plus la Fondation contre le Cancer pourra distribuer des masques aux patients, et ce jusqu'à épuisement des stocks.

Puis-je également récupérer mon masque buccal dans un hôpital?

Non, nous avons choisi de ne pas impliquer les hôpitaux pour ne pas les surcharger.

Puis-je choisir le patient auquel mon masque buccal sera distribué?

Non, malheureusement, c'est impossible.

Comment les masques buccaux sont-ils distribués aux patients ?

Les patients qui sont membres d'une organisation de patients reconnue peuvent la contacter pour savoir si elle participe à cette action.

Les battants inscrits auprès d'un Relais pour la Vie l'année dernière peuvent pour leur part contacter leur comité Relais pour la Vie.

Je suis un patient, je ne suis pas affilié à une organisation de patient ni à un comité de Relais pour la Vie. Comment puis-je me procurer un masque ?

Vous pouvez prendre contact avec Cancerinfo qui est la ligne gratuite de la Fondation contre le Cancer au 0800/15.801.

En tant que patient, à partir de quand puis-je obtenir mon masque buccal gratuit ?

Les masques buccaux seront distribués à partir du 15 juillet 2020.

D'autres associations actives dans le domaine du cancer ont également vendu des masques buccaux. Quelle est la différence avec l'action de la Fondation contre le Cancer ?

L'action de la Fondation contre le Cancer est différente car nous avons choisi la distribution gratuite d'un masque buccal à un patient atteint de cancer. Les autres associations ont choisi de consacrer une partie des bénéfices de la vente de leurs masques buccaux à la lutte contre le cancer.